

HONORAIRES TTC (T.V.A 20%) (15/12/2018)

TRANSACTIONS SUR IMMOBILIER ET TERRAINS				
*Honoraires de vente TTC à la charge du vendeur sauf convention contraire				
	MANDATS SIMPLES		MANDATS CONFIANCE	
	H. T	T.T.C	H. T	T.T.C
Jusqu'à 50 000 € *	8,33%	10,00%	8,75%	10,50%
De 50 000 à 100 000 € *	7,08%	8,50%	7,50%	9%
De 100 001 à 200 000 € *	5,83%	7%	6,25%	7,50%
De 200 001 à 320 000 € *	5,00%	6%	5,42%	6,50%
Supérieur à 320 001 € *	4,08%	4,90%	4,58%	5,50%
Minimum forfaitaire :	2500€ H. T	3 000 € T.T.C		

Transaction pour promoteurs, lotisseurs, marchands... *

Jusqu'à 60 000€ : 10% HT, 12% TTC

Supérieur à 60 001€ : 5% HT, 6%TTC

Avis de valeur : 144 € H.T 180 € T.T.C

LOCATION D'HABITATIONS (LOI DE 1989 ET MEUBLÉS / LOI ALUR)

HONORAIRES TTC** MAXIMAUX****	Bailleur (T.T.C)	Locataire (T.T.C)
Entremise et de négociation		
Visite, constitution de dossier, rédaction de contrat	75% du loyer charges comprises	8 € / m2***
Etat des lieux	25% du loyer charges comprises	3 € / m2***

Dans la limite maximum d'un mois de loyer hors charges par partie

Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1er Août 2014

** selon T.V.A en vigueur

*** par mètres carrés de surface habitable

****Honoraires maximaux autorisés par la loi 2014-890

AUTRES	H.T	T.T.C
Bail et renouvellement de bail	166,66 €	200 €
Avenant au bail	83,33 €	100 €
Etat des lieux seul (entrée ou sortie)	3 € TTC /m2 de surface habitable	

LOCATION DE GARAGE ET PARKING	H.T	T.T.C
Honoraires calculés sur le loyer annuel hors charges (à la charge exclusive du locataire)	12,54%	15%
Minimum forfaitaire	166,66 €	200 €

LOCATIONS DE LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

	H.T	T.T.C
Honoraires calculés sur le loyer annuel HC	30%	36%
Renouvellement de baux commerciaux ou rédaction de bail (-24 mois)	7%	8,37%